



Numéro de l'acte	2017-122-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	2.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017

### QUESTION N°2017-122

**URBANISME** : Habitat Hauts de France - Classement dans le domaine public des voies et espaces verts – Rue Jean Monnet et rue Elie Castelain

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment les articles L 2111-1 à L 2111-3  
Vu le Code de la Voirie Routière, et notamment l'article L 141-3,  
Vu la demande de rétrocession d'Habitat Hauts-de-France, en date du 29 août 2017, des espaces verts, voiries et trottoirs situées rue Jean Monnet (parcelle F 2517) et rue Elie Castelain (Parcelles D 1180, 175p, 176p, 1177p et 1178p) dans le domaine public communal

La parcelle cadastrée section F 2517, sise rue Jean Monnet, d'une superficie de 192 m<sup>2</sup> est un espace vert.

Quant aux parcelles cadastrées section D 1180, 1175p, 1176p, 1177p et 1178p, il s'agit d'un alignement voirie/trottoir.

Le classement de la voie et des cheminements piétons est dispensé d'enquête publique puisqu'il ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou n'est pas de nature à modifier les conditions de desserte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- de décider l'acquisition à l'euro symbolique avec dispense de paiement des parcelles cadastrées section F 2517, D 1180, 175p, 176p, 1177p et 1178p
- de décider de classer, après acquisition, lesdits biens dans le domaine public communal
- d'autoriser HABITAT Hauts de France à diligenter si nécessaire auprès d'un géomètre un relevé topographique de l'existant et l'élaboration d'un plan de division foncière précis pour validation auprès de Madame le Maire ou son représentant
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer les actes afférents à cette acquisition
- de confier à Monsieur Philippe GRENIER HABITAT Hauts de France la rédaction du ou des actes de cession et la prise en charge intégrale des frais

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,  
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES  
Le 13 novembre 2017

Pour le Maire empêché,  
La 1<sup>ère</sup> adjointe, Présidente de séance,  
Madame Laurence DELAVAL





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017**

**Affiché le 14 novembre 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le treize novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence DELAVAL, Première Adjointe, Présidente de séance, pour le Maire empêché, en suite de convocations adressées à domicile le 06 novembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Karine BONVOISIN  
Claude LECAT ayant donné pouvoir à Dominique GODART  
Dominique SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT  
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ  
Benoît ROUSSEL ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 20 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 9 absents excusés avec pouvoir

**Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.**